

Conseil de village de St Omer du 30 novembre

1/ Transport LILA : le courrier est en cours de réalisation et demande à ce qu'un déplacement de la Ligne 11 puisse se faire pour un passage à la fois à St Omer mais également pour St Emilien et la Chaussée (modification de l'arrêt). La lettre sera adressée au Président et élu du Conseil Départemental en charge des transports.

2/ Retour des questionnaires : validation de ceux-ci par les élus. Nous proposons de faire un tirage sur papier de couleur, 1000 exemplaires (budget de Conseil de village de St Omer). Proposition qu'un membre du Conseil de village vienne en mairie pour faire les tirages. Nous mettrons la duplicieuse à disposition.

Par ailleurs, une boîte aux lettres sera installée avant la fin de l'année sur le mur à proximité de l'ASPA. Pour ce qui est du panneau d'affichage (est-il possible de faire intervenir les audomarois pour une réalisation de ce panneau, achat matériaux mairie (budget CdeV), pour rappel celui-ci se monte à 1500 euros pour l'année. A défaut les services municipaux s'en chargeront mais probablement pas avant février.

3/ Sécurité dans le bourg. Les coussins berlinois sont une solution parmi d'autres. Il y aura la mise en place d'un radar de contrôle vitesse et fréquence de passage : fil au sol. Ceci en décembre. En regard de ce dispositif et de l'état des lieux qui en sera établi, Philippe Caillon s'engage à prendre les mesures nécessaires pour installer les ralentisseurs ad'hoc. La municipalité doit faire l'achat d'un autre radar lumineux de vitesse (5 000 euros) dont l'installation reste à préciser. Un panneau de limitation de vitesse à 50 km/h est entérinée ainsi qu'un deuxième probablement.

4/ Service transport scolaire , opération « Gilets Jaunes », une campagne auprès des écoles sera très prochainement mise en place avec sanctions à l'appui. Une information spécifique sera donnée aux chauffeurs ainsi qu'aux chefs d'établissement, avec information aux parents à suivre par le biais des écoles.

5/ Transports Landais : Jean-François Ricard a pris contact avec le directeur. Une note de service a été faite auprès des chauffeurs avec rappel des consignes de circulation et de sécurité. Les abords du Pont de Barel font l'objet d'une étude globale de nettoyage et de visibilité : signalétique va être revue prochainement.

6/ Rue du Frêne : campagne d'étude globale de tout St Omer, achat de leds pour couverture de tout la partie urbaine.

7/ Le pot de fleurs à l'angle de la rue du moulin va être déplacé, vu avec Philippe Caillon.

8/ signalétique circuit vélos / OK vu avec Philippe Caillon : des panneaux informatifs seront réalisés. En amont, il serait souhaitable que le conseil de village propose son propre visuel , sur clé USB , celui-ci sera ensuite retravaillé par les services pour une sortie impression de qualité.

9/ Pancarte chiens sera remise en place mais il est important de veiller à la fermeture du portillon régulièrement , voire mettre un petit panneau « merci de bien refermer le portillon en partant »

10/ Mare non sécurisée, les services municipaux se rendront sur les lieux pour évaluer la nécessité d'une protection. En général, les mares naturelles ou sauvages ne sont pas sécurisées

11/ Espace pique nique de la Rodais : vérification pour savoir s'il s'agit d'une compétence mairie ou département. Vérification en cours.